

Ce texte est la mise par écrit d'un message donné oralement par Henri VIAUD-MURAT, message qui a été enregistré sur cassette audio. Afin de garder la spontanéité de ce qui a été donné, la mise par écrit a été faite en conservant l'intégralité de l'enregistrement oral, sauf quelques modifications mineures qui étaient nécessaires à la compréhension du texte écrit.

Avons-nous le droit de juger ?

Dieu demande à ses enfants d'exercer le jugement spirituel.

Nous allons parler du jugement. Il y a dans la Bible des versets qui semblent contradictoires. Certains versets nous disent : "Ne jugez pas", d'autres nous disent : "Jugez". Et nous devons savoir en tant que chrétiens, si nous pouvons juger, si nous devons juger, et comment juger. Puisqu'il y a des versets qui nous demandent de juger, c'est qu'il y a une manière de juger approuvée par le Seigneur. Que nous dit le Seigneur à propos du jugement ?

Tout d'abord, qu'est-ce que juger ? Tout simplement, c'est décider, après avoir examiné quelque chose, une affaire, une situation, de ce qui est bon ou de ce qui est mauvais, en fonction d'une certaine loi. Dans le monde, il y a des juges qui passent leur vie à faire cela. On leur présente des affaires, ils ont la loi des hommes, ils étudient le dossier, ils comparent le dossier à la loi, et ensuite ils jugent : c'est-à-dire qu'ils décident, ils prennent une décision finale par rapport à cette loi. Et cette décision peut être une décision de condamnation ou d'acquittement. Donc, il faut que l'on comprenne la différence qu'il y a entre juger et condamner. Juger n'est pas forcément condamner, même dans le monde. Juger, c'est voir ce qui se passe, comprendre ce qui se passe, et prendre une décision par rapport à une loi. Et cette décision peut être une condamnation, mais pas forcément dans tous les cas.

Pour un chrétien, qu'est-ce que signifie juger ?

- Tout d'abord c'est examiner et étudier quelqu'un ou quelque chose. des faits, une situation, un dossier.
- Puis, c'est comparer à la loi de Dieu ce que nous avons observé, pour voir si cela est bon ou mauvais.
- Ensuite, c'est déclarer si cela est bon, ou si cela est mauvais, d'après ce que nous avons vu dans la Parole.
- Enfin, c'est prendre la bonne décision.

Le problème, ce n'est pas tellement de juger. Le problème serait de mal juger, ou de ne jamais juger, alors que le Seigneur nous demande de juger. Toute la Parole nous demande constamment de juger, mais de la bonne manière. Parce qu'il y a une mauvaise manière, et il y a une bonne manière de juger.

Vous savez que le Seigneur veut nous faire grandir en Lui, et nous faire passer de l'état d'enfant, à l'état d'homme (et de femme) parfaits. Le Seigneur Jésus, Lui, est le juste juge, et Il veut nous apprendre, à son image, à devenir de justes juges aussi.

Dans 2 Chroniques 6:22, il est écrit : « ***Si quelqu'un pèche contre son prochain et qu'on lui impose un serment pour le faire jurer, et s'il vient jurer devant ton autel, dans cette maison, écoute-le des cieux, agis, et juge tes serviteurs*** (c'est une prière, il parle au Seigneur, et il dit : "Juge, toi Seigneur, toi le seul vrai juge") ; ***condamne le coupable, et fais retomber sa conduite sur sa tête, rends justice à l'innocent, et traite-le selon son innocence !*** » Vous voyez que dans la prière que

Salomon fait au Seigneur, il dit : "Seigneur, juge !" Et juger, pour lui, cela voulait dire : condamner le coupable, et justifier l'innocent. Vous voyez la différence entre un jugement et une condamnation. On ne peut condamner qu'un coupable, mais on doit justifier l'innocent, et pour cela il faut juger. Dans ce passage, Salomon s'adresse à Dieu, pour lui demander de le faire.

Dans le Psaume 37, aux versets 32 et 33, il est dit ceci : « **Le méchant épie le juste, et il cherche à le faire mourir. L'Eternel ne le laisse pas entre ses mains** (Il ne laisse pas le juste entre les mains du méchant), **et il ne le condamne pas quand il est en jugement** ». Donc, vous voyez encore la différence entre le jugement et la condamnation. Le Seigneur ne condamne pas le juste quand il est en jugement. Cela veut dire que le Seigneur nous juge constamment, en permanence. A chaque seconde de la journée, chaque parole, chaque geste, chaque action que nous faisons, le Seigneur nous juge (au sens où Il observe pour voir si cela est bon ou si cela est mauvais), mais Il ne nous condamne pas nécessairement. Il ne nous condamnerait que si nous faisons ce que Dieu interdit, sans nous en repentir. Si nous ne nous repentons pas de certains péchés, à ce moment-là, la condamnation vient.

Mais il est aussi écrit dans Romains 8:1 : « **Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui marchent non selon la chair, mais selon l'esprit** ». Dieu nous juge constamment, mais en Christ, Dieu ne nous condamne jamais. Si, après avoir marché par la chair, nous nous en repentons et nous demandons pardon, le sang de Jésus efface, et il n'y a pas de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ. La condamnation vient sur ceux qui ne se repentent pas, sur ceux qui sont dans le monde, et qui n'acceptent pas le salut que Dieu donne par grâce, pour nous faire éviter justement la condamnation. La condamnation vient également sur le chrétien qui pèche, qui pratique le péché et qui ne veut pas se repentir. Donc, cela c'est la première chose.

La deuxième chose, c'est que Dieu est le seul juge, éternel, vrai, véritable. C'est le juge unique, suprême, total, parfait, infini, juste, saint. Dieu seul est le juste juge. Heureusement ! Imaginez l'état de l'univers, s'il n'y avait pas un Dieu juste, qui règne éternellement, et qui amènera toute chose en jugement, soit pour la condamnation, soit pour la justification !

« **Faire mourir le juste avec le méchant, en sorte qu'il en soit du juste comme du méchant, loin de toi cette manière d'agir! loin de toi! Celui qui juge toute la terre n'exercera-t-il pas la justice ?** » (Genèse 18:25). C'est une des nombreuses occasions, où l'on définit Dieu comme le juge. Du début à la fin de la Bible, Dieu est le juge suprême, souverain. « **Que L'Eternel, le juge, soit aujourd'hui juge entre les enfants d'Israël et les fils d'Ammon !** » (Juges 11:27).

Jésus n'est pas venu d'abord pour juger le monde, au sens de l'amener à la condamnation. Il est venu pour le sauver, et lui apporter la grâce et la vérité. Mais Jésus-Christ est aussi le juge qui vient juger le monde, et il y a un jour du jugement qui vient sur le monde. Il est dit, dans Romains 2, au verset 16 : « **C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Evangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes** ». Il parlait des païens, dont la conscience les justifiait et les accusait tour à tour. Et il annonce un jour où Jésus-Christ viendra sur son trône de jugement, et où tous les hommes seront présentés à Lui pour être jugés. Et Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes. Mais pour nous qui sommes en Jésus-Christ, il n'y aura pas de condamnation.

Dieu juge par sa Parole. Sa Parole est la loi suprême : la loi dans l'Ancien Testament, puis la loi de Christ du Nouveau Testament : « **Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même** » (Luc 10:27). Et pour cela il faut avoir le cœur changé par la nouvelle naissance. Mais Dieu juge par sa Parole, d'où l'importance de méditer, de se plonger, de bien connaître la Parole du Seigneur. Elle est la référence, qui va nous permettre de comparer les choses que nous étudions à la Parole de Dieu, pour voir si ces choses sont bonnes ou mauvaises. Il faut que constamment nous nous plongions dans la Parole. Dieu juge par sa Parole.

Dans Jean 12:48, Jésus dit : « **Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour** ». Il suffira que Dieu sorte

la Bible. Cette Bible que nous avons entre les mains, Il la mettra sur la table de son tribunal du jugement. C'est exactement la même qu'Il mettra, et c'est elle qui servira de loi fondamentale pour nous juger. C'est la Parole qui va nous juger. Et la Parole c'est aussi Christ.

Dans Hébreux 4:12, il est écrit : « **Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles ; elle juge les sentiments et les pensées du cœur. Nulle créature n'est cachée devant lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte** ». Là encore, c'est la Parole qui nous jugera. C'est une épée, qui non seulement nous jugera au dernier jour, mais une épée qui aujourd'hui, nous permet de faire la différence entre ce qui est spirituel et ce qui est charnel.

Et Dieu juge aussi par le Saint-Esprit, puisque c'est lui qui convainc les hommes de péché, de justice et de jugement. « **Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement** » (Jean 16:18). C'est le Saint-Esprit qui montre le péché aux hommes. Et ayant révélé le péché, Il leur montre qu'à la suite du péché, il n'y a que deux voies possibles : la voie de la justice, ou la voie du jugement qui mène à la condamnation, si on ne prend pas la voie de la justice. C'est le Saint-Esprit qui convainc de péché. C'est le Saint-Esprit qui convainc du jugement de Dieu.

Alors maintenant, après avoir dit que Dieu est le seul juge, j'ajouterai qu'en ce qui nous concerne, nous, ses enfants, Dieu nous demande de juger, et Il nous dit dans sa Parole que pour nous, il y a deux types de jugement, un qui est mauvais et un qui est bon. Le premier type de jugement qui est mauvais, c'est le jugement charnel, le deuxième type de jugement, qui est le bon, c'est le jugement spirituel.

Qu'est-ce qu'un jugement charnel ? C'est un jugement selon les pensées des hommes non régénérés. C'est un jugement selon les pensées terrestres. C'est un jugement selon les systèmes de valeur du monde. Et on sait que le péché est dans le monde. « **Je suis charnel, vendu au péché** » dit Paul aux Romains, au chapitre 7, et au verset 14. Donc, si je juge d'une manière charnelle, je vais juger avec des pensées mauvaises, avec des à priori, avec des choses qui vont perturber mon jugement, qui vont perturber ma perception de la réalité des faits. Je ne vais pas voir les hommes et les choses tels qu'ils sont, mais je vais les voir au travers d'à priori, au travers d'idées préconçues, au travers d'idées que je me suis déjà faites dans mon cœur, des pensées mauvaises.

Jacques dit au chapitre 2, et au verset 4 : « **et ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ?** » S'il parle de la possibilité de juger avec des pensées mauvaises, c'est qu'il parle d'un jugement charnel. Et quand je m'approche du Seigneur pour lui obéir, il m'apprend à abandonner le jugement charnel, pour m'intéresser de plus de plus à sa manière de juger à Lui, qui est spirituelle. Et c'est important dans tout ce que nous faisons, dans nos rapports mutuels, dans les décisions que nous avons à prendre, dans la manière de juger ce que nous faisons nous-mêmes et ce que font les autres

Jésus dit dans Jean 8:15 : « **Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne** (selon la chair bien entendu, puisque Jésus ajoute aussitôt). **Et si je juge, mon jugement est vrai, car je ne suis pas seul ; mais le Père qui m'a envoyé est avec moi** ». Donc, le Seigneur nous dit : "Vous, vous jugez selon la chair, c'est-à-dire avec vos pensées humaines. Vous n'avez pas comme système de comparaison l'Esprit Saint et la Parole de Dieu, pour vous permettre de rendre un jugement qui plaît à Dieu, qui est fait selon Dieu, selon la justice, selon l'Esprit. Vous jugez selon la chair. Et ce n'est pas comme cela que moi je juge." dit le Seigneur (Il est le juste juge).

Lisons dans l'Épître de Jacques, au chapitre 2 et au verset 4 : « **Ne faites-vous pas en vous-mêmes une distinction** (Jacques parlait de ceux qui ont des préférences de personnes, qui vont bien traiter celui qui a un habit magnifique, et mépriser celui qui est en haillons), **et ne jugez-vous pas sous l'inspiration de pensées mauvaises ?** » Des pensées mauvaises étaient dans leur cœur. Ces pensées mauvaises perturbaient leur jugement. Leur jugement était faux, mauvais, condamnable par Dieu,

puisqu'ils faisaient une préférence, en jugeant uniquement d'après l'apparence, au lieu de juger comme Jésus le fait, d'après le cœur, les pensées du cœur, que Dieu seul connaît, mais qu'Il peut nous révéler. Donc, ils jugeaient selon l'apparence, et ils jugeaient avec des pensées mauvaises.

Un peu plus loin, dans Jacques 4 et au verset 11, il est dit : « ***Ne parlez point mal les uns des autres, frères. Celui qui parle mal d'un frère, ou qui juge son frère*** (sous-entendu en parlant mal de lui, dans la médisance, donc d'une manière charnelle), ***parle mal de la loi et juge la loi*** ». Si tu parles mal de ton frère, ce n'est pas cela le vrai jugement selon la vérité. Le vrai jugement selon la vérité serait d'observer ce que fait ton frère, de te placer dans l'esprit, devant le Seigneur et sa Parole, pour que le Seigneur te montre par son Esprit et sa Parole, si ce que fait ton frère est bon ou mauvais. Et après, tu peux aller lui dire : "Ce que tu fais est mauvais." Cela, c'est le bon jugement. C'est le jugement que Dieu nous demande d'avoir. Mais l'autre jugement consiste à rester dans la chair, à être animé de pensées mauvaises, à avoir des à priori, ou de la haine, ou de la colère, ou des choses qui perturbent notre discernement spirituel. Si tu parles mal d'un frère, ou le juges mal, il s'agit de jugement charnel que Dieu condamne.

Dans Jacques 5:9, il est écrit : « ***Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin que vous ne soyez pas jugés : voici, le juge est à la porte*** ». C'est le cas de ceux qui se plaignent, mais dans un mauvais esprit. Ils vont raconter tout le mal que l'un ou l'autre leur a fait, mais pas pour en parler dans un esprit sérieux qui pousserait à dire : "Mon frère, je vais partager avec toi un problème et on va prier pour cela". Cela, ce n'est pas se plaindre de quelqu'un. Se plaindre de quelqu'un, c'est dire : "Viens je vais te raconter tout le mal qu'il m'a fait". Là, on tombe sous le coup du jugement du Seigneur. Le Seigneur nous l'interdit. C'est charnel, c'est terrestre, c'est diabolique. Ce type de jugement, qui consiste à rester sur le plan de la chair, et de ses pensées mauvaises, Jésus me l'interdit.

Et c'est dans ce sens, que Jésus dit dans Matthieu 7, au verset 1 : « ***Ne jugez pas, afin que vous ne soyez pas jugés*** ». Tu seras traité de la même manière que tu as traité les autres. Si tu les traites avec un jugement qui est mauvais, tu dois t'attendre à être traité de la même manière. Dieu ne va pas te traiter d'une mauvaise façon, Il va te traiter justement. Mais, si je traite mal les autres en les jugeant d'une manière charnelle, Dieu va me juger, c'est-à-dire qu'Il va me traiter comme Lui doit me traiter : Il va me corriger. Il va mettre mon péché sous mes yeux. Il va me demander de changer. Et si je ne veux pas changer, c'est-à-dire me juger moi-même, Lui, Il va le faire en me corrigeant.

Et ceux du monde vont aussi me faire subir la même chose. Je vais être jugé d'une mauvaise manière par ceux du monde ! Si je juge mal les autres, Dieu va permettre que je sois mal jugé, pour que je comprenne ce que c'est que d'être mal jugé, jugé d'une manière charnelle. Je vais être mal jugé de toute façon, parce qu'il faut que j'apprenne à supporter les jugements charnels, sans broncher et d'une manière spirituelle. Mais, le Seigneur peut permettre que j'ai une dose supplémentaire, qui viendra, non pas de l'apprentissage normal que je dois avoir, mais du fait que je devrai payer les conséquences de tous les mauvais jugements que j'ai porté sur les autres, et que j'aurais pu éviter si j'avais été moins charnel. Il y a des tribulations que nous pouvons éviter.

Je ne peux pas éviter complètement d'être mal jugé par les autres, ou d'être jugé injustement : je suis destiné à supporter les jugements injustes. Mais si je réalise que je ne dois pas juger de la mauvaise manière, je vais éviter beaucoup de tribulations et de jugements. Si par contre, je persévère dans mes mauvais jugements, j'aurai à subir des jugements injustes.

Le deuxième type de jugement que Dieu non seulement conseille, mais qu'il ordonne que je pratique, c'est le jugement spirituel. Ce jugement spirituel consiste à observer soit les autres, soit moi-même. Il doit concerner tout ce que je vois autour de moi, c'est-à-dire le monde qui m'entoure, et l'Eglise. Je dois juger ces choses d'une manière spirituelle, comme Dieu me demande de le faire, et comme Jésus le fait. Je dois observer ce qui se passe. Je dois me placer devant le Seigneur, devant sa Parole, et dans un esprit de prière, recevoir par son Esprit et par sa Parole la pensée du Seigneur sur cette situation, ou sur cette personne, et proclamer la pensée du Seigneur fermement. Cela, c'est juger comme Jésus le veut, d'une manière spirituelle, comme Il l'a fait lui-même.

Quand Jésus apostrophait ses disciples en disant : « **Race incrédule et perverse, jusques à quand vous supporterez-vous ?** » (Matthieu 17:17), il portait un jugement spirituel. Il disait : "Vous êtes une race incrédule et perverse !" Ce n'était pas un mauvais jugement charnel qu'il prononçait, c'était pour leur ouvrir les yeux, et pour leur montrer une situation qu'il avait perçue par l'esprit. Il leur parlait avec fermeté pour leur montrer leur état, et ses disciples ont compris, ils se sont humiliés en disant : "C'est vrai Seigneur."

Quand Jean-Baptiste disait autour de lui : « **Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?** » (Luc 3:7), il jugeait spirituellement, sans esprit de haine ou de condamnation charnelle. Il s'était placé devant le Seigneur, et il était rempli du Saint-Esprit. Il disait les choses comme il fallait les dire, comme tous les prophètes l'ont fait, et comme nous devons les dire, en tant que prophètes de Dieu. Tous les enfants de Dieu sont appelés à être des prophètes : « **Je répandrai mon esprit sur toute chair** » (Actes 2:17). Le Seigneur nous appelle à être, pour ce monde qui nous entoure, des prophètes de sa Parole. Il nous demande de porter un jugement spirituel, dans l'esprit et dans l'amour, et de dire les choses comme Dieu les dirait. Et cela, il faut le faire, c'est la volonté de Dieu pour nous.

Dans 1 Corinthiens 14, au verset 20, nous lisons : « **Frères, ne soyez pas des enfants sous le rapport du jugement** (il leur dit : "Ne jugez pas comme des enfants qui jugent charnellement") ; **mais pour la malice, soyez des enfants** (cela veut dire : Soyez comme des petits enfants vis-à-vis du mal, mais en ce qui concerne le jugement, ne soyez pas comme des petits enfants), **et, à l'égard du jugement, soyez des hommes faits** (cela veut dire parfaits) ». Il y a une progression dans le jugement : on ne peut pas demander à un jeune converti qui a deux jours de conversion, même s'il a reçu le baptême du Saint-Esprit, d'exercer un jugement spirituel parfait ! Il va juger comme un enfant. Il va grandir dans le jugement, pour devenir de plus en plus spirituel, jusqu'à ce qu'il soit un homme "fait", et qu'il puisse juger pleinement comme Jésus le fait. Quand on vient au Seigneur, ce n'est pas notre habitude de le faire, mais on apprend à le faire, en apprenant à marcher par l'esprit, et non plus par la chair.

Il nous faut absolument apprendre à juger spirituellement. Paul dit : « **A l'égard du jugement, soyez des hommes faits !** » (1 Corinthiens 14:20). C'est un ordre ! Et, si le Seigneur donne cet ordre, c'est que nous sommes capables, par sa grâce, par sa puissance, par sa Parole, par la foi, de devenir un homme fait, parfait, qui reçoit pleinement la Parole de Dieu en esprit et en vérité, et pas selon la lettre qui tue, mais dans l'esprit. Tu es un homme capable de dire : "Voilà ce que Dieu dit, voilà ce que Dieu pense." Comme Paul le dit : « **Nous avons la pensée de Christ** » (1 Corinthiens 2:16). Pourquoi le disait-il ? Parce qu'il avait une communion avec le Seigneur et avec sa Parole, qui lui permettait de le dire. Et, il osait dire : "Voici ce que Dieu dit dans cette situation."

Dans Hébreux 5, aux versets 11 à 14, nous lisons : « **Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres** (c'est cela un homme fait : c'est un maître, quelqu'un qui a vraiment appris avec son maître suprême, et qui connaît la Parole de Dieu), **vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide** ». Il montre bien qu'au début on a besoin de lait, et il est nécessaire que tout soit expliqué d'une manière simple.

Mais, il dit aux Hébreux : "Le but, c'est que vous deveniez des maîtres. Depuis longtemps vous auriez dû l'être, mais, vous en restez encore au petit lait." Le Seigneur ne va pas nous reprocher d'être au petit lait, si on est un jeune converti. Mais si on a un certain nombre d'années de conversion, le Seigneur attend que l'on ait affiné notre jugement, et que l'on soit plus apte à juger comme un homme fait.

Au verset 13, il est écrit : « **Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant** (ce n'est pas un problème d'être un enfant, le problème c'est de rester

longtemps à l'état d'enfant). ***Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage*** (constant) ***à discerner ce qui est bien et ce qui est mal*** ». Voilà le jugement spirituel. On a besoin de ce jugement dans le monde qui nous entoure, et dans l'époque où nous vivons aujourd'hui, qui est pleine de confusion, où toutes sortes de vents de doctrine circulent, où l'Eglise, quelquefois, ne sait plus où donner de la tête, où l'Eglise est divisée sur la doctrine, où il n'y a plus rien qui paraît solide, dans ce monde et même dans l'Eglise bien souvent. Et le Seigneur nous dit : "Il faut que tu sois exercé par l'usage à discerner ce qui est bon de ce qui est mauvais."

Jésus a dit : « ***Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés*** » (Lu 6:37). Certains chrétiens s'abritent derrière cette parole de Jésus pour dire : "Il ne faut pas juger. Ne jugez pas. Je ne veux jamais juger." Mais vous avez compris que ce n'est pas cela que Jésus voulait dire. Paul dit : « ***A l'égard du jugement, soyez des hommes faits !*** » (1 Corinthiens 14:20). Dieu nous demande de juger, c'est un ordre. C'est une nécessité vitale que nous puissions discerner si ce que nous voyons est bon ou mauvais par rapport à la Parole de Dieu, si telle doctrine est bonne ou mauvaise, si tel acte que telle personne est en train de faire, est bon ou mauvais selon la Parole de Dieu. Cela, il faut que l'on soit capable de le faire. Et, il faut constamment le faire.

Dans l'Ancien Testament, bien que Dieu soit le seul juge, on voit qu'Il délèguait la justice à des hommes. A cette époque-là, il y avait des sacrificateurs, des juges, des prophètes. Ces hommes avaient reçu l'onction, et Dieu leur disait : "Maintenant, va dire à mon peuple quelle est ma pensée, ma parole, comment on doit marcher dans les voies de Dieu et observer ses ordres."

Dans Zacharie 3:7, l'ange de l'Eternel parle à Josué, le grand prêtre souverain sacrificateur, et lui dit : « ***Ainsi parle l'Eternel des armées : Si tu marches dans mes voies, et si tu observes mes ordres*** (pour nous, cela veut dire : "Si tu es un bon serviteur obéissant, qui connaît ma Parole"), ***tu jugeras ma maison et tu garderas mes parvis*** (garder veut dire : faire attention pour voir qui y entre), ***et je te donnerai libre accès parmi ceux qui sont ici*** (dans ma présence) ». C'est merveilleux ! Mais vous voyez les conditions : "Si tu marches dans mes voies, si tu observes, si tu obéis à ma Parole." Donc, pour l'observer, il fallait qu'ils l'étudient. Et on sait le temps que passaient les scribes, les prophètes, ceux qui voulaient connaître la pensée de Dieu, à méditer la Bible, à prier le Seigneur ! Il dit : Si tu marches dans mes voies, si tu observes ma Parole, tu jugeras ma maison. Je ferai venir vers toi, ceux qui ont des problèmes, et tu leur donneras ma pensée.

Dans le Nouveau Testament, les choses sont un peu différentes, mais le principe reste le même. Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ est le seul médiateur (intermédiaire) entre Dieu le Père et nous. Donc, il n'y a pas des intermédiaires humains, des prêtres, des sacrificateurs, et des évêques, comme certaines religions l'entendent. Nous sommes en contact direct avec le Seigneur, par son Esprit et par sa Parole. Et le Seigneur nous demande d'exercer notre responsabilité personnelle et individuelle.

Il a donné des ministères à des hommes, qui sont aussi spirituellement des juges, mais qui ne travaillent plus selon les principes de l'Ancien Testament. Les juges de la nouvelle alliance sont destinés à développer l'esprit de jugement des brebis, en leur enseignant la Parole pour que les brebis soient de plus en plus capables d'exercer un jugement personnel. Ce ne sont pas les conducteurs qui vont juger à la place des brebis. Ils vont amener les brebis à exercer leur jugement de mieux en mieux, sur elles-mêmes et sur ce qui les entoure.

Dans 1 Corinthiens 11:28, Paul dit : « ***Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain...*** » Que chacun s'éprouve : cela veut dire que chacun s'observe, se juge. Nous devons non seulement juger les frères, mais nous devons nous juger nous-mêmes.

Et il ne faut pas que je me contente de me juger moi-même. Je dois aussi juger les frères à la lumière de la Parole. Dans la nouvelle alliance, le Seigneur nous demande de juger les frères. et chacun doit le faire. Mais juger les frères au sens spirituel. Nous lisons dans 1 Corinthiens 5:12 : « ***Qu'ai-je, en effet, à juger ceux du dehors ?*** (ceux du monde, ce n'est pas à moi à les juger, ils sont

incapables de recevoir la Parole du Seigneur) *N'est-ce pas ceux du dedans que vous avez à juger ?* » Ceux du dedans, ce sont ceux qui appartiennent au Seigneur, à l'Eglise. Et Paul leur dit : "Vous avez à juger ceux du dedans." Donc, nous avons tous à juger les frères, au sens spirituel. C'est-à-dire à veiller attentivement à ce qu'ils font, et à comparer ce qu'ils font à la Parole de Dieu, pour discerner si c'est bon ou mauvais, pour les aider, pour les avertir, les exhorter, et leur montrer le bon chemin, mais pas dans un esprit de condamnation.

Dans 1 Jean 4:1, le Seigneur me demande de juger les esprits, éprouver les esprits pour voir s'ils sont de Dieu. 1 Jean 4, au verset 1 : « *Eprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu* ». Nous savons que quand il parle des esprits, il parle de démons, qui peuvent inspirer des doctrines, qui peuvent inspirer des hommes, qui peuvent inspirer des manifestations, ou qui peuvent produire des miracles, etc. Le Seigneur nous demande de juger les esprits par la révélation du Saint-Esprit.

Il faut juger aussi toutes les manifestations surnaturelles. Dans 1 Corinthiens 14:29, Paul dira : « *Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent* ». Cela veut dire qu'ils écoutent, qu'ils comparent à la Parole de Dieu, et qu'ils disent : "C'est bon", ou : "C'est mauvais", ou : "Une partie est bonne, mais une autre partie est mauvaise, et il y a du mélange."

Le Seigneur dit, dans 1 Corinthiens 6, qu'un jour, nous jugerons le monde, et au verset suivant, que nous jugerons les anges. Et c'est pour cela qu'il nous dit de nous entraîner à juger spirituellement. Il nous dit de nous former, parce que nous serons amenés à juger. Nous l'Eglise, nous jugerons le monde, et nous jugerons les anges (les anges déchus, ceux qui ont abandonné leur dignité). Dans 1 Corinthiens 6:2-3 : « *Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ?... Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ?* » Et il reproche aux Corinthiens leur manque de jugement.

Paul leur disait : Et vous n'avez pas au milieu de vous quelqu'un qui pourrait juger entre vous, même pour des histoires terrestres. Et vous allez prendre des juges du monde pour décider entre vous de ce qu'il faut faire. Il n'y a même pas un homme sage au milieu de vous, qui a la pensée de Dieu, pour décider entre vous, pour dire ce qui est bon, et ce qui est mauvais. alors que vous êtes appelés à juger le monde et les anges ! Entraînons-nous constamment pour juger de mieux en mieux, étant de plus en plus remplis de l'Esprit et de la Parole de Dieu, pour pouvoir tout juger

Il est dit dans 1 Corinthiens 2, aux versets 12 et suivants : « *Nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine* (ces discours de la justice des hommes charnels non régénérés), *mais avec ceux* (les discours) *qu'enseigne l'esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles. Mais l'homme naturel* (c'est-à-dire l'homme charnel, l'homme du monde, non régénéré) *ne reçoit pas les choses de l'esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge* ».

C'est spirituellement qu'on juge ce qui provient de l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire qu'on est capable de reconnaître que cela vient vraiment de l'Esprit de Dieu. « *L'homme spirituel, au contraire, juge de tout, et il n'est lui-même jugé par personne. Car, qui a connu la pensée du Seigneur, pour l'instruire ? Or nous, nous avons la pensée de Christ* » (1 Corinthiens 2:15-16). Cela ne veut pas dire qu'on ne va jamais être jugé par les frères. Au contraire, on va être observé, jugé au sens spirituel. Mais l'homme spirituel n'est jugé par personne, et personne ne peut rien trouver à redire à ce qu'il fait ou à ce qu'il dit. Il n'y a aucune faille (je parle de l'homme nouveau), parce qu'il a pleinement la pensée de Christ. Il n'y a pas de condamnation à porter. Il n'y a pas de jugement au sens condamnation à porter sur lui. Ce que l'on a pu juger, c'est bon. Et cet homme spirituel juge de tout.

Juger spirituellement, c'est dire ce qui est juste pour Dieu. C'est juger selon la justice de Dieu : « *Tu ne commettras point d'iniquité dans tes jugements: tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice* » (Lévitique 19:15). Dans Jean 8:16, il est écrit : « *Et si je juge, mon jugement est vrai* ».

Le verset de 2 Chroniques 1:10 nous rapporte la prière de Salomon : « **Car qui pourrait juger ton peuple, ce peuple si grand ?** » Salomon dit : Seigneur, comment puis-je juger un si grand peuple que le tien ? Donne-moi ta sagesse pour que je puisse juger ton peuple, lui dire ce qui est bon et ce qui est mauvais, de ta part.

Nous devons passer du temps à observer toute chose, toute situation, à la lumière de la Parole, à la lumière de la révélation de l'Esprit, sans égard à l'apparence des choses ou des personnes, ni aux personnes elles-mêmes. Parce que dans les jugements, on est souvent influencé par l'apparence et par l'importance des personnes. On hésite à traiter une personne importante de la même manière que l'on traiterait quelqu'un qui n'a aucune importance. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi pour nous, chrétiens. On doit juger sans égard à l'apparence et à l'importance des personnes.

Dans Galates 2:11-15 nous lisons : « **Mais lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. En effet, avant l'arrivée de quelques personnes envoyées par Jacques, il mangeait avec les païens ; et, quand elles furent venues, il s'esquiva et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. Avec lui les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabas même fut entraîné par leur hypocrisie. Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, en présence de tous: Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser ? Nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens** ». L'apôtre Pierre a fait quelque chose qui déplaisait au Seigneur : il s'est conduit en hypocrite. Quand Paul n'était pas là, il allait manger avec les païens, et lorsque Paul et d'autres Juifs sont arrivés, Pierre s'est abstenu de manger avec les païens. Et Paul le lui a fait remarquer, il l'a jugé devant tout le monde, en lui reprochant son hypocrisie. Et Pierre s'est incliné.

Paul n'a pas regardé à l'apparence, à la notoriété de Pierre, en disant : "Celui-là c'est une colonne, un apôtre de la première heure. Je ne peux pas me permettre de dire une parole de travers." Paul a jugé spirituellement que ce que Pierre faisait était mal, et sans tenir compte ni de l'importance, ni de la personne qu'il avait en face de lui, Paul lui a dit : "Tu fais mal mon frère." Et Pierre l'a accepté avec humilité. Il a accepté d'être jugé, parce qu'il savait que c'était un jugement selon Dieu.

Le jugement doit aboutir à une proclamation et à une décision. Après avoir attentivement observé la situation, à la lumière de Dieu et de sa Parole, sans tenir compte de l'importance des personnes, il faut non seulement avoir une conviction spirituelle, mais la proclamer haut et fort, pour aboutir à une décision. Un jugement véritable, ce n'est pas simplement observer les choses, se mettre à la lumière de Dieu, et dire dans son cœur : "Oui, cela est bon ou cela est mauvais." Un jugement véritable consiste à le dire et à le proclamer quelles que soient les conséquences que l'on peut subir.

Evidemment, le jugement doit être proclamé avec la sagesse et le discernement du Seigneur. Quand on agit, conduit par le Saint-Esprit, on ne va pas le faire dans le désordre ou d'une manière charnelle. Tout cela part du principe, que l'on a grandi dans l'Esprit et que l'on parle à la manière de l'homme "fait", comme on doit s'efforcer de le faire. Il faut juger, soit pour dire : "Cela est juste, c'est bien continue !", soit pour condamner en disant : "Cela est mal, arrête !". Le résultat de mon jugement doit aboutir à une décision d'acquiescement ou de condamnation.

Il faut faire connaître au peuple ses abominations, au peuple de Dieu et à ceux qui nous entourent. C'est le rôle des enfants du Seigneur : faire connaître dans la vérité, dans l'amour et dans la lumière de Dieu, les abominations qui se commettent dans le monde et dans l'Eglise. Paul dit : « **ne prenez point part aux oeuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les** » (Ephésiens 5:11).

Pour faire connaître au peuple ses abominations, il faut que notre propre chair soit passée par la circoncision de Christ. Il ne faut pas commencer à vouloir jouer les grands juges spirituels, alors que soi-même on n'est pas passé par la circoncision du cœur et par la Croix.

Nous lisons dans Colossiens 2:10-11 : « ***Vous avez tout pleinement en lui (Christ), qui est le chef de toute domination et de toute autorité. Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair*** ». Si nous sommes passés par cette circoncision de Christ, qui consiste à se dépouiller de la chair, pour se revêtir de l'homme nouveau, nous sommes aptes à exercer un jugement spirituel.

Dans 1 Jean 4:16, il est écrit : « ***Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour ; et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. Tel il est, tels nous sommes aussi dans ce monde (il ne dit pas : tels nous serons, il dit : tels nous sommes aussi) : c'est en cela que l'amour est parfait en nous, afin que nous ayons de l'assurance au jour du jugement*** ».

« ***afin que nous ayons de l'assurance au jour du jugement*** ». On peut comprendre ce verset dans deux sens, et les deux façons de comprendre sont toutes deux bonnes. Si l'amour de Dieu est parfait en nous, nous aurons de l'assurance le jour où nous passerons en jugement. Mais si l'amour de Dieu est parfait en nous, nous aurons aussi de l'assurance quand nous allons exercer un jugement. Parce qu'être rempli de l'amour du Seigneur, c'est être rempli de l'Esprit du Seigneur. Et on va pouvoir exercer un jugement avec assurance. Il n'y a rien de pire qu'un jugement fait dans le doute. Juger quelqu'un alors qu'il y a le doute, c'est une erreur judiciaire ! Tandis que quand l'amour de Dieu est parfait en moi, si je recherche l'amour de Dieu, je recherche Dieu Lui-même qui est amour. Et si je suis rempli de l'amour de Dieu, je vais pouvoir prononcer des jugements avec une pleine assurance, dans la foi, et je ne craindrai pas mon propre jugement.

Dans Jacques 2:12-13, il est écrit : « ***Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté*** ». Je vais être jugé par la loi de Christ, qui est une loi de liberté. Cette loi de liberté me dit : « ***Tout est permis, mais tout n'est pas utile. Tout est permis, mais tout n'édifie pas*** » (1 Corinthiens 10:23). La loi de liberté n'est pas donnée pour que je fasse n'importe quoi, mais pour que je marche dans la glorieuse liberté des enfants de Dieu, qui sont remplis du Saint-Esprit.

Il est dit dans Jacques 2, au verset 12 : « ***Parlez et agissez comme devant être jugés par une loi de liberté, car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. La miséricorde triomphe du jugement*** ». Cela s'applique à moi-même, comme cela s'applique à mon jugement sur les autres. Le Seigneur me demande de dire fermement où est la vérité, partout où je vois l'erreur. Mais Il me demande de le faire avec l'Esprit de Christ, dans l'amour de Christ, et dans un esprit de miséricorde qui triomphe du jugement. « ***La miséricorde triomphe du jugement*** ». Si j'ai fait miséricorde, je recevrai miséricorde. Dieu est seul juge. Je ne chercherai pas à me venger. Je m'en remettrai à celui qui juge justement. Ma part, c'est de juger les choses, de juger les hommes, dans l'esprit et dans la vérité, de le dire sans violence, sans animosité, mais de dire fermement ce qui doit être dit, et de laisser Dieu faire les choses.

Quand on dit la vérité avec amour, c'est parce qu'on est poussé par le désir de faire avancer ceux qui nous entourent, de leur faire comprendre certaines choses, de les édifier et de leur montrer le chemin. On n'est pas là pour se montrer du doigt les uns les autres. On n'est pas là pour dire : "Regardez comme il a mal agi." On est là pour se reprendre entre frères et sœurs et dire : " Tu as mal agi mon frère, mais si je te le dis, c'est avec l'amour du Seigneur. C'est pour que tu avances dans la voie qu'Il nous montre. Et si tu vois des choses qui ne vont pas dans ma propre vie, dis-le moi, dans la même esprit." En faisant ainsi, on va s'édifier mutuellement et le corps de Christ va grandir. En exerçant ce jugement, on rend gloire à Dieu. Mais n'oublions pas que le Seigneur nous ordonne de juger spirituellement. Il nous interdit de juger charnellement.

Seigneur mon Père, la prière que je te fais pour moi, c'est que tu m'éclaires chaque fois que je juge charnellement. Et Seigneur, tu sais que je ne suis que poussière, et que tu m'as sorti du péché, de la mort et des ténèbres, pour entrer dans ton merveilleux royaume de justice, de sainteté. Seigneur, tu veux que j'apprenne à juger en homme fait, comme tu le fais toi-même, et j'aspire à cela, Seigneur. Je te demande grâce pour moi. Je te demande que tu m'exerces à apprendre à juger comme toi tu le fais, dans l'amour, la miséricorde, mais aussi dans la sainteté, dans la vérité et dans la fermeté. Seigneur, donne-moi cette grâce je t'en prie, donne-la à chacun de tes enfants. Apprends nous à discerner, à juger, remplis-nous de ton Saint-Esprit Seigneur, de ta lumière divine, pour que nous puissions aider nos frères et nos sœurs, pour que nous puissions faire avancer ton œuvre, dans la justice. Père, je te le demande de tout mon cœur ce soir, pour chacun de nous ici, et que tu puisses nous apprendre à abandonner tous ces jugements charnels, qui font la guerre à l'âme, qui font la guerre à ton royaume, qui détruisent plus qu'ils n'édifient. Je te prie de nous donner ce discernement, de nous apprendre à grandir, Seigneur, au nom de Jésus-Christ, amen.